



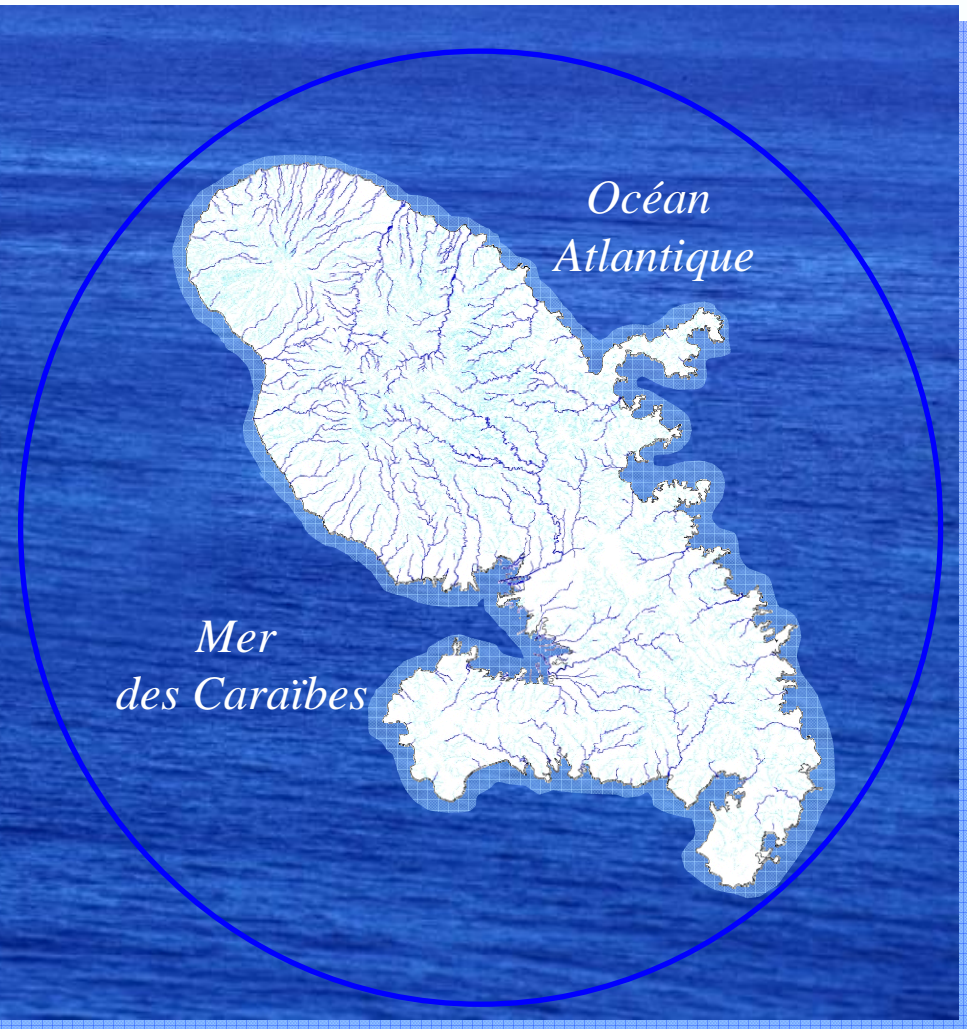
L'OFFICE DE L'EAU Martinique



La Martinique

Une île ...
des petites Antilles :

- ✓ 1080 km²
- ✓ 400 000 habitants





La Martinique - île bassin

- ◆ Une réseau hydrographique dense (70 rivières pérennes)
- ◆ Une ressource inégalement répartie :
 - dans l'espace (Nord /Sud, Est/Ouest)
 - dans le temps (Hivernage/Carême)
- ◆ Une ressource menacée par les pressions humaines





La Création de l'Office

- 1992 : loi sur l'eau, article 44 :
 - **Codifié à l'article L 213-4 du code de l'environnement**
- 2000 : Loi d'Orientation d'Outre Mer, article 51:
 - Décret du 28 décembre 2001
- 21 juillet 2003 : Loi de Programme, article 54
 - **Codifié aux articles L.213-13 au L.213-20**

Les missions de l'O.D.E

La programmation et le financement d'actions et de travaux

Saisine de l'O.D.E par
délibération du CB

**COMITE DE BASSIN
SDAGE (15 ans)**

O.D.E
Programme Pluriannuel
d'intervention (4 ans)

Le suivi et la mise en œuvre du SDAGE
(actions, travaux et évaluation)

L'étude et le suivi :

Des ressources en eau,

Des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages

Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage

La formation et l'information dans le domaine de la gestion
de l'eau et des milieux aquatiques



Les principes de l'ODE

Le principe
de **précaution**

Compte tenu des connaissances scientifiques du moment, les incertitudes imposent l'adoption de mesures et d'interdictions visant à **prévenir les dommages sur l'environnement**

Le principe
de **participation**

Chaque citoyen a **accès aux informations** et **est associé** à l'élaboration des projets environnementaux.

Le principe
pollueur payeur

Les **frais occasionnés** par les mesures de prévention, de réduction, et de lutte contre les pollutions doivent être supportés par le **pollueur**.

Son Conseil d'Administration

Le Président : Claude Lise, Président du Conseil Général, Sénateur



- Le Commissaire du Gouvernement
- Le Directeur de l'O.D.E
- Un représentant du Personnel



Les évolutions : la Loi sur l'Eau (LEMA - décembre 2006)

- Nouvelle mission : l'office de l'eau peut mener des actions de **coopération internationale** dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources.
- Nouvelles redevances : l'office établit et perçoit auprès des personnes publiques ou privées des redevances :
 - pour pollution de l'eau,
 - pour pollutions diffuses,
 - pour modernisation des réseaux de collecte,
 - pour stockage d'eau en période d'étiage,
 - pour obstacles,
 - pour protection du milieu aquatique.(L'Office De l'Eau perçoit depuis 2005, une redevance pour prélèvement sur la ressource en eau)



Notre métier

**Améliorer
la connaissance**
environnement
pollutions
impacts

Negociations

Objectifs du SDAGE

Programme pluriannuel d'intervention

Redevances

Aides aux actions et travaux

Évaluation de l'impact des travaux et des améliorations apportées
à la préservation de l'environnement



Quelques réalisations de l'ODE

- Des **démarches de territoire** telles que :
 - la gestion rationnelle de l'eau sur le Bassin versant du Galion, sur la côte Nord Atlantique de l'île (contrat de rivière en cours)
 - l'étude préalable au Schéma Départemental de Vocation Piscicole qui a pour objectif de réglementer la pêche – l'étude sur lisier de la filière porcine
- Des **actions d'information et de sensibilisation** :
 - Journées de sensibilisation (Journée Mondiale de l'Eau,...), campagnes médiatiques ou animations en milieu scolaire et associatif, exposition....
 - Information des professionnels de l'eau sur les redevances, sur les travaux à réaliser en matière d'assainissement...
- En matière de **coopération**, l'Office participe à la mise en œuvre d'une démarche de gestion concertée de l'eau dans la Caraïbe.
- Pour aller plus loin, l'ensemble des acteurs de l'eau a souhaité créer un **observatoire de l'eau**, qui diffusera les données sur l'eau, destinées aux professionnels, aux responsables politiques et à l'utilisateur.



La situation actuelle

- **Les ressources :**

- Subvention Conseil Général
- Subvention Région
- Subvention Etat
- Redevances prélèvement, pollutions.....

Le budget 2008 : 6 200 000 €

- **Le personnel :**

- 16 personnes
- 4 services : administratif, technique, interventions (aides et redevances) et communication

- **Les défis :**

- Multiples...



Les défis et objectifs...

- L'assise de l'Office avec la mise en place des redevances et des aides dans le cadre du Programme pluriannuel d'intervention (PPI nouvelle loi sur l'eau), d'actions de formation et d'assistance technique
- La participation à la révision du SDAGE, les études complémentaires (SDVP, SAGE, contrat de rivière...), les programmes de surveillance et l'évaluation du SDAGE en collaboration avec la DIREN, secrétariat technique du Comité de bassin
- L'amélioration de la gouvernance de l'eau :
 - Le Schéma Directeur des Données sur l'Eau & l'observatoire de l'eau
 - La sensibilisation de l'utilisateur citoyen avec des outils spécifiques



Liés à notre spécificité insulaire...

- La distance géographique avec l'hexagone
 - Difficulté de concertation et d'association des D.O.M dans l'élaboration des textes, retard dans l'adoption des textes d'application spécifiques
 - Un turn over important des cadres des services de l'Etat limitant la capitalisation des connaissances et une continuité dans le suivi des dossiers
- Des lois tenant peu compte des spécificités tropicales insulaires
 - Une biodiversité marine exceptionnelle soumise à des phénomènes naturels destructeurs (cyclones et risques d'épidémie et de ciguatera)
 - Fonctionnement des écosystèmes littoraux caribéens peu connus
 - Extrême sensibilité des écosystèmes marins littoraux vis-à-vis des nutriments et de la sédimentation
 - Transfert rapide des pollutions terrestres
- L'exigüité du territoire et la multitude d'acteurs
 - Forte densité de la population et pressions anthropiques importantes
 - Absence de visibilité à long terme



www.eaumartinique.fr

Contact :

Jeanne DEFOI :

jeanne.defoi@eaumartinique.fr

Tel : 0596 48 47 20

**Merci de
votre attention**

